

## Compte-rendu - Réunion APEL

Mardi 29 Septembre 2020

Accueil et début de la réunion à 20h30, dans le respect des gestes barrières bien sûr.

Présents : PONCIN Anne-Gaëlle, EOUZAN Julien, CAÏTUCOLI Guillaume, BERTIN/BABLEE Karine, ROUYER Sylvain, SAURIN Romuald, NEDELLEC Elodie, VANNIER Frédérique, DE LA POINTE Cécile, CARDONA Julien, MARTIN Gwenaëlle, CLERICI Virginie, MOREL Pascal, GATELLIER Xavier, DEMARQUAY Marie-Thérèse.

Présents en ligne : DIRSON LEBLOND Emelyne, CLENET Carole, PAUTONNIER Karine, LE GAL Aurélie, et 5 autres personnes non ou mal identifiées (toutes nos excuses pour cela !)

### 1. Présentation

Un rapide tour de table est lancé pour donner à chacun l'occasion de se présenter et de faire connaissance.

La réunion commence par la diffusion d'une vidéo réalisée par l'APEL Nationale, rappelant les grands principes de l'association :

- Utilité de l'Apel pour soutenir l'école libre et l'épanouissement des enfants
- Importance de l'implication des parents dans la vie de l'école, premiers éducateurs de leurs enfants
- Accueil et accompagnement de tous les parents sans distinction
- Pas besoin d'aptitudes particulières pour s'engager

Vous pouvez visionner cette vidéo ici : <http://www.youtube.com/watch?v=cpW5SSiDqys>

À l'école Sainte-Anne, l'Apel est constituée d'un bureau...

- Une présidente sortante
- Une trésorière et un vice-trésorier
- Une secrétaire

... mais aussi d'un conseil d'administration composé d'une quinzaine de membres actifs, qui s'organise en comités afin de porter les différentes actions au cours de l'année.

Enfin, au-delà de ces deux organes, l'Apel fonctionne grâce à tous les parents qui parviennent à donner de leur temps et de leur bonne volonté au gré des actions menées au cours de l'année.

## 2 Vie de l'école

### 2.1 Intervention de M. Morel

Avec 328 élèves cette année, l'école a pu ouvrir une 13ème classe. Il y a peu d'élèves en « très petite section », mais l'objectif est de pérenniser cette 13ème classe.

Concernant le contexte sanitaire, il n'y a pas eu de cas positif à la COVID depuis la rentrée. Le risque de fermeture de classe est faible si ce sont des enfants qui sont touchés. Un enseignant qui serait testé positif pourrait en revanche engendrer des fermetures de classes en fonction du nombre de cas contacts (les élèves ne pourraient pas être tous répartis dans d'autres classes).

Ce matin du 29 septembre a eu lieu la célébration de rentrée, en présence du nouveau curé de paroisse, le père Franck Tehel ; celui-ci se présentera lors d'une prochaine réunion de l'Apel. La cérémonie a été appréciée. Le panneau avec photos fournies par les familles a été très bien réalisé et bien perçu.

## 2.2 Questions remontées au directeur

- *Les élèves des plus petites classes reviennent souvent tachés après le repas à la cantine. Il semble qu'il n'y ait plus de serviettes à disposition des élèves. Quelle en est la raison ?*

Réponse : M Morel indique ne pas savoir exactement la raison, mais il pourrait s'agir d'une panne de machine à laver. Le problème sera évoqué avec la mairie.

- *Le sport en salle est suspendu, sait-on jusqu'à quand ?*

Réponse : La reprise des sports en salle pourra se faire dès le 1er octobre. La suspension avait été décidée car le personnel municipal, suite à des absences, ne pouvait plus appliquer le protocole de nettoyage des locaux (nettoyage après chaque école).

M Morel est en contact tous les vendredis avec l'adjointe en charge de l'enfance/jeunesse car la situation peut changer très vite d'une semaine à l'autre.

- *L'école a-t-elle des besoins particuliers pour subvenir aux normes sanitaires (gels hydro-alcooliques, essuie-tout...) ?*

Pour le moment les besoins de l'école sont satisfaits.

- *Est-il envisagé des rythmes décalés (entrée/sortie, récréations) ?*

Le protocole sanitaire ayant été allégé dans les écoles, il n'est pas envisagé de modifier les rythmes.

- *Beaucoup de sacs utilisés par les enfants de maternelle sont encore en bon état à la fin de l'année. Est-il envisageable de les réutiliser d'une année sur l'autre ?*

L'avantage aujourd'hui est que grâce aux sacs, on reconnaît rapidement la classe à laquelle appartient un élève, mais la question n'est pas fermée.

- *L'école pourrait-elle proposer l'achat des fournitures scolaires contre un forfait ? Cela faciliterait et permettrait probablement de faire des économies aux parents, et de limiter les comparaisons entre enfants.*

Le projet est à étudier avant le printemps 2021.

- *Certains parents ont constaté qu'il y a beaucoup de bonbons/sucreries qui circulent à l'école. Est-il possible de les limiter en ne fêtant les anniversaires qu'une fois par mois par exemple ?*

M Morel indique que certains enseignants ont déjà décidé de concentrer les anniversaires en fin de mois. Le sujet est à discuter classe par classe. L'APEL peut proposer un parent relais avec l'enseignant pour ouvrir la discussion, avec un bilan lors d'une prochaine réunion. La liste des parents relais pour ce point est à concrétiser lors de l'AG.

- *Les travaux qui ont lieu à côté de l'école sont dangereux (passage sur la chaussée, sol glissant...), est-il possible d'envisager une pause aux horaires de passage ?*

M Morel indique qu'il peut en parler à la mairie mais que ce sera plus efficace si les parents s'en chargent. L'APEL va envoyer un mail à la mairie au nom des parents.

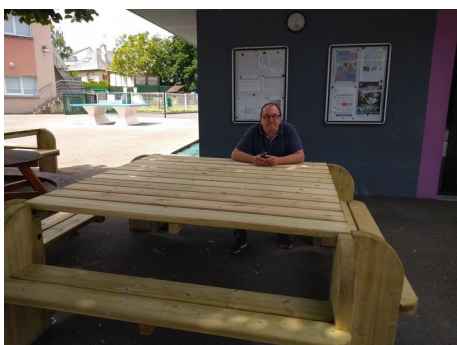
### 2.3 Remarques sur la vie de l'école

Entretien du jardin : Le potager de l'école s'est arrêté cet été, cela demandait trop de temps. Cette zone sera donc enherbée. Frédérique Vannier propose son aide et contactera M. Massart pour le nettoyage de la zone. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenus, n'hésitez pas à contactez M. Massart. Il y aura besoin de remorques pour éliminer des déchets vers la déchetterie.

### 3 Aperçu sur les finances

À ce jour l'association dispose d'environ 16 400 € sur les comptes. Lors de l'année scolaire écoulée, les dépenses se sont élevées à 8 012 € réparties en :

- 2 700 € de subventions (sport, sorties scolaires, 100€ / classe)
- 5 312 € d'investissements pour le circuit de billes et les deux nouvelles tables dans la cour.



En parallèle, les entrées ne sont que de 2 000 €, du fait de l'annulation des principaux événements (fête de l'école, tombola, soirée zumba). Au vu du contexte sanitaire cette année encore, il sera difficile de compter sur des grosses rentrées d'argent.

*Remarque de M. Morel sur le sport :* cette année aura lieu une activité judo pour toutes les classes avec l'intervenant habituel. À la différence des années passées, il n'y aura ni danse ni escrime pour arrêt d'activité ou en raison de blessure des intervenantes. A priori la subvention sport de 5€ par élève devrait être suffisante.

### 4 Objectifs de l'année

L'objectif premier de l'année est de favoriser du lien et des projets au sein de l'école, et ce, au vu du contexte.

Le confinement a démontré l'importance du lien qui doit exister entre les parents et l'équipe éducative. **Encore un grand merci à tous les acteurs ! : parents et équipe éducative pour avoir su s'adapter et gérer au mieux cette période hors du commun.**

L'Apel se donne pour objectif de travailler en collaboration avec l'école (par exemple en invitant les enseignants et l'OGEC aux réunions de l'APEL), de continuer à échanger et communiquer (sur ses choix, les évolutions au sein de l'école, les besoins et projets). Nous espérons que l'équipe éducative recevra cette démarche comme un réel souhait de collaboration, pour devenir soutien de l'école, en plus des représentants des parents.

Des projets doivent continuer à être initiés au sein de l'école pour faire vivre l'association malgré le contexte sanitaire.

## 5 Propositions d'actions

### 5.1 Semaine de la lecture

Projet relancé cette année, d'autant qu'il s'inscrit pleinement dans le thème de l'année : les contes traditionnels revisités. Le format de cette action reste à définir.

### 5.2 Calendrier de l'Avent

L'an passé fût mis en place un calendrier de l'avent à la demande et au bénéfice de la garderie. Au vu du succès, il est proposé d'étudier la faisabilité d'un calendrier de l'avent par classe (sous forme de cadeaux fait main, trouvés, dons...). Dans cette optique, un parent référent APEL par classe serait nécessaire.

### 5.3 Cérémonie de l'Avent

Réunir plus de 300 personnes dans une église ou dans la cour de l'école paraît illusoire au vu du contexte. M Morel suggère que la cérémonie de l'Avent et la venue du père Noël puisse se faire sur le temps de classe. Les modalités sont donc à revoir ultérieurement.

### 5.4 Comité bienveillance

Il est proposé d'installer un ou des « bancs de l'amitié ». Le concept est simple : si un enfant se sent triste, seul ou harcelé, il s'assoit sur le banc. D'autres enfants bienveillants peuvent alors venir lui proposer de jouer, de parler, de l'intégrer.

Une autre idée est la mise en place d'un élève référent par classe, qui serait chargé de repérer les élèves en souffrance. M Morel indique que l'expérience a déjà été tentée sans succès, car la frontière entre la protection des élèves en difficulté et la délation était trop poreuse. Une concertation sera reprise avec l'équipe enseignante sur ce point. Un retour sur ce sujet aura lieu lors d'une prochaine réunion APEL.

Enfin, les conférences et interventions sur le vivre ensemble à l'école qui n'ont pu avoir lieu l'année dernière pourraient être relancées, notamment s'il est possible de le faire en visioconférence (interroger l'Apel nationale sur cette possibilité).

### 5.5 Journée ensemble

Afin de créer et renforcer les liens entre les parents de l'école, l'APEL souhaite vivement organiser une journée ou une soirée avec un repas, des jeux, des ateliers (dès que la situation le permettra). Croisons les doigts !

### 5.6 Actions

D'une manière générale, les membres présents ne souhaitent pas engager d'actions de grande envergure cette année, du fait, du manque de visibilité. Pour autant, nous pouvons maintenir les actions-ventes : brioches, sapins, chocolats, objets personnalisés, kiwi nantais... L'objectif est

donc de relancer rapidement la vente de brioches, de sapins et Julien Cardona propose de monter un partenariat avec Joué Club. Si vous avez un lien avec la famille Leconte, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Et si vous souhaitez vous investir sur l'une ou l'autre de ces actions, n'hésitez pas à vous manifester !

## 6 Votes

### 6.1 Finances de l'association

Compte tenu des incertitudes sur les actions qui pourront être menées au cours de l'année, et donc sur les rentrées d'argent pour l'association, il faut décider des orientations générales du budget.

Le bureau propose une approche prudente afin de garantir les subventions sport, sorties scolaires et par classe pour au moins deux ans. En effet, le total de ces subventions représente un coût de 4 600 € par an.

La subvention exceptionnelle (ou XELMAJ), si elle est maintenue, conduirait à un total de dépense de 7 200 € par an. Le bureau pense que le maintien de cette subvention ferait peser trop d'incertitudes sur les finances de l'année prochaine. Le bureau propose en échange d'étudier très attentivement les projets particuliers des classes.

\* Maintien de la subvention de 5€/élève pour la pratique du sport :

20 voix pour sur 25 présents (y compris à distance)

→ La subvention est maintenue pour cette année

\* Maintien de la subvention de 5€/élève pour les sorties scolaires

20 voix pour sur 25 présents (y compris à distance)

→ La subvention est maintenue pour cette année

\* Maintien de la subvention de 100€/classe

21 voix pour sur 25 présents (y compris à distance)

→ La subvention est maintenue pour cette année

\* Maintien de la subvention XELMAJ 200€/classe pour un projet exceptionnel en lien avec le thème de l'année

5 voix pour sur 25 présents (y compris à distance)

→ La subvention est abandonnée pour cette année

De manière plus générale, une réflexion est faite sur l'automatisation des aides, toutes confondues. Certains parents accepteraient volontiers de ne pas bénéficier de la subvention sport ou de

participer davantage aux sorties scolaires. Certains proposent également de provisionner un forfait en début d'année au lieu de facturer au coup par coup.

Mais l'APEL a vocation d'aider chaque famille, sans distinction. Il est rappelé que toutes les familles, adhérentes ou non, bénéficient de l'ensemble de ces subventions. Une réflexion est donc en cours pour impliquer davantage les parents dans les projets, imaginer d'autres façon de subventionner les projets, sans négliger la complexité que cela engendrerait d'un point de vue comptabilité.

*Précision de M. Morel* : Pour rappel, les sorties scolaires ne sont pas obligatoires si :

- les horaires ne coïncident pas avec les horaires habituels,
- si un repas est pris en dehors de l'école,
- ou enfin si une participation financière est demandée

Chaque parent est libre de faire participer ou non son enfant à cette sortie. En revanche la sortie sera obligatoire et fera partie du projet de classe si aucune de ces trois conditions n'est réalisée.

Concernant le forfait, cela semble difficile, d'une part d'un point de vue comptabilité et dans le cas où tout le forfait n'est pas utilisé et d'autre part, cela peut engendrer un sentiment de limitation à ce forfait et donc annihiler certains projets de classe.

## 6.2 Actions des CM2

Traditionnellement, les parents de CM2 mènent leurs propres actions en « parallèle » de l'APEL afin de financer spécifiquement la classe de neige. Toutefois, il n'y a pas d'association « parents de CM2 », c'est bien l'APEL qui « sert de trésorier » c'est à dire qu'elle encaisse les sommes et restitue la totalité des bénéfices de ces actions à l'OGEC pour le financement de la classe de neige. Le bureau propose d'améliorer la communication vis à vis de tous les parents de l'école, notamment sur la distinction entre les actions générales et les actions spécifiques CM2. Ainsi, l'APEL propose d'intégrer les actions de CM2 dans le calendrier.

17 voix pour sur 25 présents (y compris à distance)

→ les actions de CM2 s'intégreront dans le calendrier de l'APEL

Le lien entre l'APEL et les parents de CM2 sera fait par M. Morel et Mme Clenet (pour cette année)

Par ailleurs, la classe de neige n'ayant pu être réalisée l'an passé, les parents des anciens élèves de CM2 sont en cours de réflexion sur l'utilisation de la somme récoltée.

## 7 Calendrier prévisionnel des réunions OUVERTES à VOUS TOUS !

- Jeudi 15 octobre 2020 (Assemblée Générale)
- Lundi 09 novembre 2020
- Mardi 08 décembre 2020
- Mardi 26 janvier 2021

- Mercredi 17 mars 2021
- Jeudi 15 avril 2021
- Mardi 25 mai 2021
- à définir en juin

Fin de la réunion à 22h30

**Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse [apel\\_bureau@sainte-anne-thorigne.fr](mailto:apel_bureau@sainte-anne-thorigne.fr)**

**Retrouvez vos informations sur <http://www.sainte-anne-thorigne.fr/>**

**Et également sur la page Facebook de l'APEL  
<https://www.facebook.com/groups/apel.sainte.anne.thorigne.fouillard/>**